



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE N° DEV202603409444

Entre :

et :

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP
29-42 RUE CHASSET

AFTRAL
33 IMPASSE DES ARBOUSIERS

69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
SIRET : 87942805000535

69400 ARNAS
France
SIRET : 30540504501957

Contact Client :
Quentin JOUBERT

Dossier suivi par :
E-mail : coralie.seraille@aftral.com

Tél client :

Tél :

E-mail : quentin.joubert@groupepelig.com

N° de déclaration d'existence : 11.75.00916.75

N° Client : 500527030

auprès de la Préfecture de la région Ile de France

N° Accord client : EIN.0000614

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

ARTICLE 1 - Modalités de l'action de formation

AFTRAL organise les actions de formation, au sens de l'article L.6313-1 du code du travail. L'objectif professionnel, le contenu ainsi que les modalités de déroulement, de suivi, de sanction de l'action de formation sont explicités dans le programme de formation joint. Le parcours pédagogique ainsi que les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement sont mis en œuvre de la façon suivante :

- ① Une progression pédagogique soumise au contrôle des services de l'Etat compétents et adaptée, le cas échéant aux conditions particulières de l'entreprise.
- ② En présentiel : une animation de stage ou un accompagnement par un personnel qualifié et mise à disposition de locaux, matériels et moyens audio-visuels, selon les besoins.
- ③ A distance : un accès aux contenus et aux ressources pédagogiques par connexion à la plate-forme dédiée. Si la formation est tutorée, un tutorat réalisé par un personnel qualifié.

Les modalités d'évaluation adaptées à la formation se concrétisent des quizz, des questionnaires, des tests réguliers de contrôle de connaissances, des mises en situation professionnelle, des exercices pratiques, des examens professionnels, des entretiens devant un jury...Elles sont détaillées dans le programme joint.



ARTICLE 2 - Caractéristiques de ou des actions de formation

Ce(s) action(s) de formation se déroule(nt) comme suit :

Code session	Intitulé Session	Lieu	Effectif
PSCH606F0003	Passeport Sécurité intérim PASI Du 23/04/2026 au 24/04/2026 Durée : 14,00 Heures	AFTRAL VILLEFRANCHE SUR SAONE 33 IMPASSE DES ARBOUSIERS 69400 ARNAS	6

ARTICLE 3 - Dispositions financières

En contrepartie de l'action de formation, la somme indiquée ci-dessous sera à verser :

Code produit	P. unitaire	Qté	TOTAL HT	% T.V.A	Montant TVA	TOTAL TTC	% Remise
PSCH01	453,00 €	6,0	2 718,00 €	20,00 %	543,60 €	3 261,60 €	0.00 %

Soit un total de 3261,60 TTC.

ARTICLE 4 - Effectif formé

Cf. Annexe

ARTICLE 5 - Financement de la formation

Si la formation objet de la présente convention est partiellement ou totalement prise en charge par un organisme financeur, l'entreprise transmet à AFTRAL l'accord de prise en charge au plus tôt après confirmation de la commande. En l'absence de cet accord le dernier jour de la formation, l'entreprise est redevable directement du règlement de la commande.

ARTICLE 6 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le litige sera porté à la connaissance de la juridiction territorialement compétente au moment de la saisie.

En signant cette convention **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP** accepte les conditions générales de vente et certifie avoir pris connaissance des prérequis de la formation indiqués sur le programme.

Fait à ARNAS

Le 07/04/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation

Dominique SOULAGE, Directeur opérationnel



A Villefranche s/Saône

Le 10/04/2026

Pour l'entreprise

Quentin JOUBERT

LIP VILLEFRANCHE-SUR-SOANE

445 Avenue Théodore Braun

69400 VILLEFRANCHE

Tél. 04 81 15 00 66

SIRET 981 323 330 01224 - APE 78.20Z

SAS au capital de 26 379 399 €



Annexe - Liste des stagiaires

AFTRAL formera les bénéficiaires suivants (merci de compléter noms, prénoms, date de naissance et le code session suivi si nécessaire) :

NOM	Prénom	Date de naissance	Code session
MEUNIER	Mathis	22/08/2005	PSCH606F0003
MOREL	Thomas	10/06/1984	PSCH606F0003
KORKMAZ	Furkan	05/05/1995	PSCH606F0003
MUSY	Joseph	26/07/1991	PSCH606F0003
OUTMALDOU ROUGHA	Mohamed	15/01/1982	PSCH606F0003
SLIMANI	Djamel	10/06/1984	PSCH606F0003